

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00705

Numéro SIREN : 428 268 023

Nom ou dénomination : DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004292

Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES

Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société Distribution Casino France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Distribution Casino France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui présente les incidences de la mise à jour de la recommandation ANC n° 2013-02 en matière d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 12 « Immobilisations corporelles et incorporelles » et 13 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des actifs immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et contrôlé que ces notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par votre société.

Nous avons examiné la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et le caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux aliénations d'actions effectuées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Vanessa Girardet



Patrice Choquet

ERNST & YOUNG et Autres



Alexis Hurtrel

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Compte de résultat

En M€		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3	7 075,0	7 753,0
Prix de revient des ventes	Note 4	-5 289,0	-5 797,0
Marge commerciale		1 786,1	1 955,9
% du CA HT		25,2%	25,2%
Frais de personnel	Note 5.1	-747,7	-806,1
Autres produits et charges d'exploitation	Note 5.2	-975,9	-1 075,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	Note 6	-99,3	-111,6
RESULTAT D'EXPLOITATION		-36,9	-36,7
% du CA HT		-0,5%	-0,5%
Résultat financier	Note 7	-670,7	-579,5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS		-707,5	-616,2
% du CA HT		-10,0%	-7,9%
Résultat exceptionnel avant impôts	Note 8	-131,2	-64,2
RESULTAT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS		-838,7	-680,5
% du CA HT		-11,9%	-8,8%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Note 11	-1,0	-1,9
Impôts sur les bénéfices	Note 11	23,1	25,3
RESULTAT NET		-816,6	-657,1
% du CA HT		-11,5%	-8,5%

Bilan actif

<i>En M€</i>		Exercice N		Exercice N-1	
		Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	Note 12	2 735,6	529,5	2 206,1	2 202,2
Immobilisations corporelles	Note 12	2 053,4	1 498,6	554,9	562,6
Immobilisations financières	Note 13	4 214,3	3 525,3	688,9	1 201,8
Actif immobilisé		9 003,4	5 553,4	3 449,9	3 966,7
Stocks	Note 14	718,1	8,4	709,7	621,8
Créances clients	Note 15	243,2	41,7	201,6	217,2
Autres créances	Note 15	409,8	10,7	399,2	488,0
Disponibilités		74,4		74,4	66,4
Charges constatées d'avance	Note 16	79,7		79,7	87,3
Actif circulant		1 525,2	60,7	1 464,5	1 480,7
Total actif		10 528,6	5 614,2	4 914,4	5 447,4

Bilan passif

<i>En M€</i>		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
Capitaux propres	Note 17	1 030,6	1 819,1
Provisions	Note 18	209,2	194,7
Dettes financières	Note 19	1 537,1	1 533,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 19	12,0	7,8
Dettes fournisseurs	Note 19	1 409,7	1 273,3
Dettes fiscales et sociales	Note 19	421,1	444,0
Dettes sur immobilisations	Note 19	38,4	29,1
Autres dettes	Note 19	247,4	140,5
Produits constatés d'avance	Note 16	8,9	5,9
Dettes		3 674,6	3 433,6
Total passif		4 914,4	5 447,4

ANNEXE

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales

La Société constituée sous forme de SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés.

L'activité principale de la société est la vente de produits alimentaires et non alimentaires dans des magasins de différents formats tels que des hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité qu'elle exploite en propre ou en franchise en France ainsi qu'une activité de franchise à l'international.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/2021.

Ils sont présentés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

1.2 Faits caractéristiques

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire liée au COVID-19. Cette pandémie a accentué les tendances de fonds de consommation et notamment l'accélération du transfert vers les canaux numériques et les magasins de proximité. Dans ce contexte, la Société a poursuivi son plan de transformation et de recentrage de son parc de magasin sur les formats porteurs et structurellement rentables (premium et proximité). Dans la continuité de 2020, les hypermarchés qui poursuivent leurs transformations ont développé les corners non alimentaires avec des partenariats tels que C&A et La grande récré.

Initiés en 2020, la mise en place de l'application Casino Max et l'abonnement CMax connaissent un véritable succès et renforcent la fidélisation des clients.

Au cours de l'année 2021, la Société a absorbé 15 de ses filiales par voie de Transmission Universelle de Patrimoine simplifiant son organigramme.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2021 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception de la méthode d'évaluation de l'indemnité de départ en retraite) et l'indépendance des exercices.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 25,3 M€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres (cf note 17).

Pour assurer la comparabilité des exercices, l'information ci-dessous présente les principaux postes 2020 retraités selon la nouvelle méthode comptable :

dotations : +

Reprises : -

	31/12/21 publié	31/12/20 retraité	31/12/20 publié
Provisions pour risques	57,2 M€	56,1 M€	81,4 M€
Dotations aux provisions d'exploitation	-0,1 M€	2,5 M€	1,6 M€

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La Société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- De l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles,
- De l'évaluation des titres de participation et autres immobilisations financières,
- De l'évaluation des créances clients,
- Des hypothèses retenues dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

NOTE 3. Chiffres d'affaires**Principes comptables**

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise ou lors du passage en caisse soit à la date de réalisation de la prestation.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

En M€

Chiffre d'affaires	2021	2020
Ventes de biens	6 769,2	7 445,6
Prestations de services	305,9	307,3
TOTAL	7 075,0	7 753,0

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts ainsi que diverses prestations. Le chiffre d'affaires est réalisé à 99,8% en France et à 0,2% à l'étranger (répartition inchangée par rapport à 2020).

NOTE 4. Prix de revient des ventes

En M€

Prix de revient des ventes	2021	2020
Achats et variations des stocks	-5 219,3	-5 738,6
Coûts logistiques & frais de centrale d'achats	-458,1	-463,4
Coopérations commerciales	388,4	404,9
TOTAL	-5 289,0	-5 797,0

Le montant des coûts logistiques correspond essentiellement aux prestations réalisées par la société Easydis et les frais de centrales d'achats correspondent quand à eux aux prestations réalisées par la société AMC (Achats Marchandises Casino) et par les équipes internes à DCF en charge des fonctions Approvisionnement et Achat.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

NOTE 5. Autres postes du résultat d'exploitation**5.1 Charges de personnel et effectifs**

Les charges de personnel de l'exercice sont constituées des postes suivants :

En M€

Charges de personnel	2021	2020
Salaires et traitements	-553,7	-599,1
Charges sociales	-190,1	-201,8
Intéressement	-4,0	-5,1
TOTAL	-747,7	-806,1

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

En équivalents Temps Plein

Effectif moyen salarié	2021	2020
Cadres	2 016	2 085
Agents de maîtrise	2 136	2 370
Employés	16 760	17 351
Gérants supérettes	1 305	1 483
TOTAL	22 217	23 289

5.2 Autres produits et charges d'exploitation

En M€

Autres produits et charges	2021	2020
Autres achats et charges externes	-871,7	-940,8
Impôts, taxes et versements assimilés	-85,4	-104,5
Autres produits et charges	-18,8	-29,6
<i>Dont production immobilisée</i>	24,8	23,8
TOTAL	-975,9	-1 075,0

La production immobilisée correspond essentiellement à l'activation de coûts appelés « frais de concept » et « frais d'expansion » dans le cadre d'investissements liés principalement à (i) des projets de création, de rénovation et d'extension de magasins et (ii) des projets de création de logiciels.

Les transferts de charges ont été imputés, en fonction de leur nature comptable, selon les postes suivants :

En M€

Transferts de charges	2021	2020
Achats et variations de stocks	15,4	6,7
Autres achats et charges externes	29,3	29,7
Autres charges	7,6	0,1
Frais de personnel	54,4	44,8
Impôts, taxes et versements assimilés	0,1	0,0
Dotations aux amortissements et provisions	4,9	-6,5
TOTAL	111,6	74,9

Ces transferts de charges correspondent essentiellement au reclassement en résultat exceptionnel des coûts liés aux cessions et fermetures de sites, à la rationalisation et la modernisation du parc de magasins et à la réorganisation des structures centrales.

NOTE 6. Dotations nettes aux amortissements et provisions

En M€

Dotations nettes aux amortissements et provisions	2021	2020
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-109,4	-117,9
Dotations nettes aux autres provisions	10,1	6,3
Dont actifs circulants	1,4	7,0
Dont risques et charges	8,7	-0,7
TOTAL	-99,3	-111,6

NOTE 7. Résultat financier

Les charges financières nettes sont composées de :

En M€

Résultat financier	2021	2020
Dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participations	-559,3	-488,5
Autres charges financières	-208,0	-95,2
Autres produits financiers	96,7	4,3
TOTAL	-670,7	-579,5

Les dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à -559,3 M€ en 2021 et concernent essentiellement FPLP pour -541,5 M€, Codim pour -21,7 M€, Floréal pour 2,2 M€ et Casino Carburants pour 1,5 M€. Elles s'élevaient à -488,5 M€ en 2020 et concernaient essentiellement FPLP pour -481,6 M€, Codim pour -10,5 M€ et Floréal pour 5,1 M€.

L'augmentation des autres charges financières est essentiellement due au mali de fusion de 134,0 M€ constaté cette année au titre des opérations de TUP (détail en note 22.3). Ce mali est compensé par les autres produits financiers pour 89,8 M€ au titre d'un abandon de créances concédé par Casino Guichard Perrachon au profit de la Société en relation avec la TUP de Casino Restauration et par une reprise de provision pour perte filiales de 41,7 M€ constatée en résultat exceptionnel (cf note 8) en relation avec les autres TUP.

NOTE 8. Résultat exceptionnel**Principes comptables**

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En M€

Résultat exceptionnel	2021	2020
Résultat de cessions d'immobilisations	-5,0	28,7
Résultat de cessions d'actifs	-5,0	28,7
Reprises / Dotations nettes pour dépréciation des actifs	-10,4	-14,9
Autres charges et produits exceptionnels	-115,8	-78,0
Résultat autre que cessions d'actifs	-126,2	-92,9
Résultat exceptionnel avant impôts	-131,2	-64,2
Impôts	0,0	0,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET D'IMPÔT	-131,2	-64,2

Les autres charges et produits exceptionnels sont principalement liés :

- à la rationalisation et transformation du parc de magasin, à la réorganisation des structures centrales, aux coûts liés aux cessions et fermetures de magasins de proximité pour un total de -78,0 M€,
- aux coûts de réorganisation de magasins et des coûts induits dans le contexte de restructuration logistique et de changements de concept pour -66,1 M€,
- à une reprise de provisions pour perte filiales de 35,4 M€ comprenant la reprise de 41,7 M€ liée aux TUP (cf note 7).

Sur l'exercice 2020, les autres charges et produits exceptionnels étaient essentiellement liés à la rationalisation et transformation du parc de magasin proximité, à la réorganisation des structures centrales, aux coûts liés aux cessions et fermetures de supermarchés, hypermarchés et magasins de proximité.

NOTE 9. Charges d'impôts

En M€

Charges d'impôts	2021	2020
Résultat courant	-707,5	-616,2
Participation des salariés	-1,0	-1,9
Résultat exceptionnel	-131,2	-64,2
Résultat avant impôts	-839,8	-682,4
Impôts sur le résultat courant (après participation)	23,1	25,3
Impôt sur le résultat exceptionnel	0,0	0,0
Charges ou produits d'impôts	23,1	25,3
RESULTAT NET	-816,6	-657,1

NOTE 10. Variation des provisions

En M€	Montant en début d'exercice	Dotations			Apport	Reprises			Montant en fin d'exercice
		Exploitat.	Financier	Except.		Exploitat.	Financier	Except.	
Amortissements dérogatoires	124,1	0,0	0,0	14,4	0,8	0,0	0,0	11,5	127,7
Total provisions règlementées	124,1	0,0	0,0	14,4	0,8	0,0	0,0	11,5	127,7
Total provisions pour risques et charges (1)	194,7	161,8	0,0	77,0	6,3	170,5	0,0	60,0	209,2
Dépréciation immobilisations incorporelles	190,7	0,0	0,0	226,1	37,1	0,0	0,0	227,8	226,1
Dépréciation immobilisations corporelles	53,3	1,2	0,0	58,9	6,6	1,2	0,0	58,7	60,1
Dépréciation titres de participation	2 998,6	0,0	565,2	0,0	-34,1	0,0	5,8	0,0	3 523,9
Dépréciation autres immobilisations financières	1,4	0,0	0,0	0,0	7,9	0,0	0,0	7,9	1,4
Total provisions dépréciation actif immobilisé	3 244,1	1,2	565,2	285,0	17,5	1,2	5,8	294,4	3 811,5
Dépréciation stocks	7,9	7,6	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	8,4
Dépréciation clients	39,0	15,1	0,0	0,0	3,5	16,0	0,0	0,0	41,7
Dépréciation autres postes de l'actif circulant	11,7	0,4	0,0	0,0	8,1	9,5	0,0	0,0	10,7
Total provisions dépréciation actif circulant	58,6	23,2	0,0	0,0	11,5	32,6	0,0	0,0	60,7
TOTAL GENERAL	3 621,4	186,1	565,2	376,3	36,1	204,2	5,8	365,9	4 209,2

(1) Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ (cf note 18).

Les valeurs indiquées dans la colonne apport sont liées aux transmissions universelles de patrimoine des sociétés Serca, Casino restauration, Sumacas Holding, Sumacas Bretagne Holding, Sumacas Sud Ouest Holding, Sumacas Plouay, Sumacas Le Rheu, Sumacas La Gacilly, Sumacas Pompaire, Sumacas Malestroit, Sumacas Brive, Sumacas Millau, Sumacas Perpignan Mercader, Sumacas Blagnac, Sumacas Moissac.

NOTE 11. Impôt sur les bénéfices**11.1 Répartition de l'impôt**

La répartition de l'impôt suivant la nature des résultats est la suivante :

<i>En M€</i>	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Participation	TOTAL
Montants avant impôts	-36,9	-670,7	-131,2	-1,0	-839,8
Charges d'impôts					0,0
Crédits d'impôts	23,1				23,1
Montant net	-13,7	-670,7	-131,2	-1,0	-816,6

L'impôt sur le résultat courant est principalement constitué par le crédit d'impôt mécénat.

La société Distribution Casino France fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est Casino Guichard-Perrachon SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino Guichard-Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société Distribution Casino France comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2021 est de 2 278 M€ dont 2 249 M€ constaté pendant la période d'intégration.

11.2 Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 680 M€ et correspond principalement à l'utilisation future des déficits.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant de la provision pour amortissement dérogatoire s'élève à 33 M€.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur lorsque les décalages dans le temps se retourneront.

NOTE 12. Immobilisations incorporelles et corporelles**Principes comptables*****Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds commerciaux, de parts de marché, de coûts de développement, de logiciels et de droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.
Le mali technique constaté lors des opérations de fusions et assimilées, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents apportés.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

***Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles**

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels de type ERP sont amortis sur une durée de 8 année.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (gros œuvre)	50 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Terrains, parkings et agencements	20 ans
Agencements constructions (second œuvre)	10 à 20 ans
Agencements espaces verts	40 ans
Ascenseurs	25 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses (matériels)	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

***Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont affectées à des groupes d'actifs.

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs.

Ces regroupements d'actif sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés et les supermarchés, le groupe est le magasin,
- pour la proximité, le groupe est constitué de l'ensemble des magasins du réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, le fonds commercial est testé au niveau de la Société.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage de chiffre d'affaires toutes taxes comprises apprécié en fonction de sa rentabilité.

Pour les actifs destinés à la vente, la valeur recouvrable tient compte notamment des prix prévus dans le cadre des promesses de ventes signées.

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, toute dépréciation des fonds commerciaux est irréversible.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, concernant la valeur d'utilité, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1,4% et 5,5%.

***Cessions des immobilisations incorporelles**

En cas de cession d'un établissement, une quote-part du fonds de commerce de la société fait l'objet d'une sortie d'actif. Cette quote-part correspond au prorata de la valeur vénale du fonds de commerce cédé par rapport à la valeur vénale du fonds de commerce global de la Société.

12.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

En M€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Fonds commerciaux	2 258,3	1,9	-5,0	36,5	2 291,6
Droits au bail	56,3	0,0	-1,0	0,3	55,7
Autres immobilisations incorporelles	376,1	24,6	-13,1	0,8	388,3
Total immobilisations incorporelles	2 690,7	26,5	-19,2	37,6	2 735,6
Terrains	26,8	1,4	-0,1	0,1	28,3
Constructions	57,8	1,6	-1,6	0,9	58,6
Autres immobilisations corporelles	1 901,5	96,7	-58,1	26,5	1 966,6
Total immobilisations corporelles	1 986,2	99,6	-59,9	27,5	2 053,4
TOTAL	4 676,9	126,1	-79,1	65,1	4 789,1

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond essentiellement à l'acquisition ou l'évolution de logiciels et applications.

Les acquisitions des immobilisations corporelles de l'exercice correspondent aux dépenses de rénovation, d'aménagement, d'ouverture et d'extension des magasins dont principalement :

- 33,3 M€ pour les hypermarchés,
- 43,9 M€ pour les supermarchés,
- 4,1 M€ pour les magasins de proximités.

Les diminutions de l'exercice correspondent essentiellement à la vente de différents fonds de proximité dans le cadre du passage de surface intégrées en franchise, à la résiliation de baux des sites de ce même format fermé définitivement (14,7 M€), à la mise au rebut de logiciels devenus obsolètes (11,6 M€) et à la mise au rebut de divers matériels et agencements en hypermarchés, supermarchés et proximité (49,2 M€).

Les autres variations sont liées aux fusions et apports sous forme de TUP des sociétés Serca, Casino restauration, Sumacas Holding, Sumacas Bretagne Holding, Sumacas Sud Ouest Holding, Sumacas Plouay, Sumacas Le Rheu, Sumacas La Gacilly, Sumacas Pompaire, Sumacas Malestroit, Sumacas Brive, Sumacas Millau, Sumacas Perpignan Mercader, Sumacas Blagnac, Sumacas Moissac.

Ces opérations ont généré une augmentation des fonds commerciaux (36,5 M€) et des autres immobilisations corporelles (26,5 M€).

12.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En M€	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	297,8	18,3	-13,1	0,4	303,4
Amortissements des immob. corporelles	1 370,2	105,8	-57,0	19,4	1 438,5
TOTAL	1 668,0	124,2	-70,1	19,8	1 741,9

La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles est détaillée en note 10.

La diminution des amortissements est liée aux :

- Cessions pour 6,7 M€
- Mises au rebut pour 63,4 M€

Les autres variations sont principalement liées aux TUP des sociétés suivantes :

- Casino restauration pour 14,0 M€
- Serca pour 2,8 M€
- Sumacas Blagnac pour 0,9 M€
- Sumacas Millau pour 0,8 M€

NOTE 13. Immobilisations financières**Principes comptables***** Coût d'entrée des immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

*** Dépréciation des immobilisations financières**

Une dépréciation des titres de participations ramène les valeurs nettes à leurs valeurs actuelles si celles-ci leur sont inférieures.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur utilité pour la Société.

La Société a procédé à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôts appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1,4% et 5,5%.

Etat des valeurs brutes des immobilisations financières

<i>En M€</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Participations et autres titres (1)	4 168,1	2,1	-0,1	-34,1	4 136,0
Prêts et autres immobilisations fin.	33,8	109,4	-107,0	42,1	78,3
TOTAL	4 201,9	111,4	-107,1	8,1	4 214,3

(1) Pour plus de précisions, se reporter au tableau des filiales en note 24.

La dépréciation des immobilisations financières est détaillée en note 10.

La variation nette des prêts et autres immobilisations financières est principalement due aux :

- Dépôts et garantie versés pour 105,4 M€ et remboursés pour 100,5 M€,
- Intérêts sur prêts pour 1,0 M€,
- Prêt effort construction 2021 pour 2,9 M€ et à la mobilisation sans recours des prêts effort construction des années antérieures pour -6,5 M€.

Les autres variations correspondent principalement à :

- L'apport du prêt et des intérêts associés de la société Casino Restauration vis-à-vis de la société Casino Finance pour 44,7 M€,
- L'annulation des titres des sociétés apportées pour -34,9 M€,
- L'annulation du prêt suite à la TUP de la société Sumacas Holding pour -3,6 M€,

NOTE 14. Stocks**Principes comptables**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti) à l'exception du stock des magasins de proximité. La valeur de ce dernier est déterminée en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par rayon (stock initial + entrées du mois), destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat.

Une dépréciation ramène le stock à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Décomposition des stocks

<i>En M€</i>	2021	2020
Valeurs brutes	718,1	629,7
Dépréciations	8,4	7,9
VALEURS NETTES	709,7	621,8

La dépréciation des stocks est détaillée en note 10.

L'augmentation de la valeur du stock en 2021 est due aux actions de réductions des ruptures en magasins dans le cadre de l'amélioration de la gestion des stocks.

NOTE 15. Créances**Principes comptables***** Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

*** Groupes et associés**

Les sociétés du Groupe Casino utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre Casino Finance (centrale de financement des entités françaises du Groupe Casino) et les filiales,

- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe Casino.

Décomposition et échéances des créances

En M€	2021	2020
Clients (1)	243,2	256,2
Dépréciations	-41,7	-39,0
VALEURS NETTES	201,6	217,2
Autres créances d'exploitation (1)	163,9	132,0
Dépréciations	-1,3	-1,0
VALEURS NETTES	162,6	131,0
Groupes et associés (1)	107,1	232,6
Dépréciations	0,0	0,0
VALEURS NETTES	107,1	232,6
Autres actifs circulants (1)	138,8	135,0
Dépréciations	-9,4	-10,7
VALEURS NETTES	129,5	124,3
TOTAL	600,7	705,2

(1) Le total des valeurs brutes de l'actif circulant se répartit pour 588,7 M€ à un an au plus et pour 64,4 M€ à plus d'un an. La dépréciation des créances est détaillée en note 10.

Dans cette rubrique sont comptabilisés des produits à recevoir pour un montant de 126,5 M€ qui se décomposent comme suit :

En M€	2021	2020
Clients et comptes rattachés	35,7	33,6
Autres créances d'exploitation	75,3	54,3
Créances diverses	15,5	18,3

NOTE 16. Comptes de régularisation

En M€	2021	2020
Charges constatées d'avance	79,7	87,3
Produits constatés d'avance	-8,9	-5,9

Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées de loyers, de charges locatives, de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures. Elles regroupent aussi les charges relatives aux coûts de développement du réseau de Franchises et aux budgets d'ouverture versés aux franchisés. Ces coûts sont étalés sur la durée du contrat de Franchise.

Les produits constatés d'avance correspondent en majorité à des coopérations commerciales obtenues des fournisseurs et relatives à des achats sur des périodes ultérieures ainsi que des indemnités reçues suite à la signature de nouveaux baux et étalées sur la durée du bail.

NOTE 17. Capitaux propres**17.1 Variation des capitaux propres**

<i>En M€</i>	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	106,8				106,8
Primes	2 240,6	-0,8	-657,1		1 582,8
Réserve légale	4,6				4,6
Report à nouveau	0,0	25,3			25,3
Résultat de l'exercice	-657,1	-816,6	657,1		-816,6
Provisions réglementées	124,1	3,6			127,7
TOTAL	1 819,1	-788,5	0,0	0,0	1 030,6

Le poste "primes" est en diminution de -0.8 M€ en raison de la reconstitution des amortissements dérogatoires issus de la restructuration de la société Casino Restauration.

La variation du report à nouveau correspond à l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite (cf note 2).

17.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 106 801 329 actions au nominal de 1 € détenues à 100% par Casino Guichard-Perrachon.

NOTE 18. Provisions pour risques et charges

Principes comptables*** Indemnités de départ à la retraite**

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

*** Médailles du travail**

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

*** Primes pour services rendus - gérants mandataires**

Lors de leur départ, les gérants mandataires ayant dix ans d'ancienneté perçoivent une prime pour services rendus. Les engagements de la société à ce titre font l'objet d'une évaluation à la valeur actuelle probable des droits accumulés selon la méthode des unités de crédit projetées ; cette évaluation tient compte des hypothèses de taux de rotation des gérants, du taux d'actualisation, du taux d'augmentation des primes et du taux de mortalité.

*** Autres provisions pour risques et charges**

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

18.1 Etat des provisions pour risques et charges

<i>En M€</i>	Montant en début d'exercice	Dotation	Apport	Reprise (1)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et litiges divers	49,8	15,8	27,7	47,2	46,1
Provisions pour charges diverses	25,6	71,0	2,6	27,8	71,4
Provisions prime services rendus	12,1	10,4	0,0	12,1	10,4
Provisions indemnités fin de carrière (2)	81,4	82,5	-24,1	82,6	57,2
Provisions médailles du travail	22,3	0,0	0,1	1,9	20,4
Provisions IS/Plus value comptables	0,7	0,7	0,0	0,7	0,7
Provisions programme de fidélité	2,8	58,4	0,0	58,2	3,0
TOTAL	194,7	238,7	6,3	230,5	209,2
<i>Dont d'exploitation</i>		161,8		170,5	
<i>Dont financières</i>		-		-	
<i>Dont exceptionnelles</i>		77,0		60,0	

(1) Dont reprise de provisions devenues sans objet pour 5,1 M€. Celles-ci concernent essentiellement des reprises de provisions pour litiges.

(2) Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ (cf note 2).

Les provisions pour risques et litiges divers sont composées de divers montants liés à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), fiscale ou économique (contrefaçons...).

Dans le cours normal de ses activités, DCF est engagé dans un certain nombre de litiges et d'arbitrages avec des tiers, fournisseurs, salariés, administrations ... Des provisions sont ainsi constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

18.2 Détail des indemnités de départ à la retraite

PROVISION RETRAITES En M€	Au 01/01/2021	Apport	Variation exercice	Au 31/12/2021	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12/2021
Valeur actuarielle des engagements (A)	81,4	-24,1	-0,1	57,2	38,6	95,8
Actifs financiers de couverture (B)						
Provision (A + B)	81,4	-24,1	-0,1	57,2	38,6	95,8

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attendu	CSR (1)	Amortissement écart actuariel	Effet réduction et variation de périmètre	Charge exercice	Verst actifs	Remboursement actifs	Presta. Versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	0,6		8,4	4,2	-7,2	6,0			-6,1	-0,1
Actifs financiers de couverture (B)										
	0,6	0,0	8,4	4,2	-7,2	6,0	0,0	0,0	-6,1	-0,1

Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ ainsi que le montant des provisions apportées par les sociétés restructurées pour 1,2 M€.

(1) CSR = Coût des Services Rendus

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'augmentation des salaires : 1,9 %,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 36,0 %,
- taux de présence : taux moyen de 2017 à 2021,
- taux d'actualisation : 1,0 %.

18.3 Engagements de primes pour services rendus des gérants mandataires

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,0 %,
- taux d'augmentation des commissions : 1,8 %,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- Taux de charges appliqué : 38,0 %,
- Taux de présence : taux moyen de 2019 à 2021.

NOTE 19. Dettes**Principes comptables**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Décomposition et échéances des dettes

<i>En M€</i>	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts et concours bancaires	129,8	129,8	0,0	0,0	131,0
Dettes financières diverses	1 407,3	71,6	1 335,7	0,0	1 402,0
	1 537,1	201,4	1 335,7	0,0	1 533,0
Fournisseurs	1 409,7	1 409,7	0,0	0,0	1 273,3
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	12,0	12,0	0,0	0,0	7,8
Dettes fiscales et sociales	421,1	393,1	28,0	0,0	444,0
Dettes sur immobilisations	38,4	38,4	0,0	0,0	29,1
Groupes et associés	202,3	202,3	0,0	0,0	88,6
Autres dettes	45,1	45,1	0,0	0,0	52,0
Produits constatés d'avance	8,9	3,7	1,9	3,2	5,9
	2 137,5	2 104,3	30,0	3,2	1 900,6
TOTAL	3 674,6	2 305,7	1 365,7	3,2	3 433,6

Les dettes financières diverses sont essentiellement composées d'emprunts vis à vis d'autres sociétés du Groupe Casino.

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des opérations ci-dessous (en M€) :

<i>En M€</i>	2021	2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295,1	260,6
Dettes fiscales et sociales	163,3	195,2
Dettes sur immobilisations	16,7	15,8
Comptes sociétés apparentées	11,0	7,4
Autres dettes	36,2	43,8

NOTE 20. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 21. Engagements hors bilan**21.1 Autres engagements***En M€*

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles	32,4	32,4
Nantissements	61,7	62,0
Autres	0,8	3,8
	94,9	98,2
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Loyers	1 212,7	1 068,6
	1 212,7	1 068,6
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires	0,2	0,1
	0,2	0,1

21 .2 Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, la Société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

NOTE 22. Autres informations**22.1 Rémunération des organes de direction**

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la Société.

22.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la Société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice.

22.3 Informations sur les opérations de fusion, d'apport et de TUP de l'exercice

Les sociétés ci-dessous ont fait l'objet d'une TUP dans la société DCF

En M€

Société	Activité	Boni de Fusion constaté en produit financier	Vrai Mali constaté en charges financières	Mali technique constaté en IDA	Mali technique constaté en fonds de commerce	Total Mali
Serca	Sans activité (Ex : Activité de SAV)		2,1			2,1
Casino restauration	Propriétaire de 40 fonds de commerces essentiellement donnés en LG		89,8			89,8
Sumacas Holding	Holding de 18 fonds de commerce supermarché		16,5			16,5
Sumacas Bretagne Holding	Holding de plusieurs sous filiales		6,4			6,4
Sumacas Sud Ouest Holding	Holding de plusieurs sous filiales		8,5			8,5
Sumacas Plouay	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,8	0,5		1,2
Sumacas Le Rheu	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,0	0,4		1,5
Sumacas La Gacilly	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		1,8	0,7		2,5
Sumacas Pompaire	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,5	0,6		2,1
Sumacas Malestroit	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,6	0,8		2,4
Sumacas Brive	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,9	0,4		1,3
Sumacas Millau	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,2	0,6		0,8
Sumacas Perpignan Mercader	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		1,9	0,8		2,7
Sumacas Blagnac	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,3	0,5		0,8
Sumacas Moissac	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF et casino Carburant		0,8	0,4		1,2
	Total	0,0	134,0	5,8	0,0	139,8

22.4 Informations sur le Groupe Consolidant

La tête de groupe est la société Casino Guichard-Perrachon SA, société anonyme à conseil d'administration (n° SIRET 554 501 171 32465), dont l'adresse est la suivante :

1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à cette adresse ou sur le site internet <https://www.groupe-casino.fr>.

NOTE 23. Evènements postérieurs à la clôture

Impact du conflit en Ukraine

À ce stade, la société ne constate pas d'effet direct lié au conflit en Ukraine sur sa performance compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine ou en Russie, et d'achats très limités dans ces deux pays. Compte tenu des incertitudes sur l'évolution future des comportements des consommateurs et des impacts économiques du conflit, il est toutefois prématuré de donner une estimation des impacts indirects (inflation alimentaire, de l'énergie, etc.) pour la société.

NOTE 24. Liste des filiales et participations

EN M€

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2021	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2021	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
1- FILIALES (50 % au moins de capital détenu)												
SA FLOREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	950 405 928	53,5	60,2	100,00	14 377 126	99,9	60,2			601,2	4,8	-
SAS CASINO CARBURANTS 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	428 267 942	5,1	10,1	65,58	3 332 230	20,1	6,6			347,2	4,1	-
FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING 123 quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE	343 045 316	1 409,9	- 81,4	100,00	1 409 942 412	3 725,4	488,9			8,2	-228,5	-
SA CODIM 2 RN 193 20600 FURIANI	400 594 412	13,9	12,7	100,00	2 000 000	267,1	38,4			39,7	-10,9	
BREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	440 294 619	0,5	2,2	99,94	5 011	6,6	3,4			0,6	0,2	
DILUX 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	323 801 894	2,6	4,6	99,82	164 647	11,4	11,4			1,3	0,7	
DIVERS						3,7	2,7	1,3				
TOTAL		-	-	-	-	4 134,2	611,6	-	-	-	-	-
1- PARTICIPATIONS (entre 10 et 50 % de capital détenu)												
DIS AVAL 73150 VALD'ISERE	780 112 785	0,0	0,9	36,00	576	1,3	0,6			2,8	0,3	
DIVERS						0,6	1,9					
TOTAL		-	-	-	-	1,9	2,5	-	-	-	-	-
1- PARTICIPATIONS moins de 10 % de capital détenu)												
DIVERS						0,0	0,0					
TOTAL		-	-	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-	-	-	-	4 136,1	614,0	-	-	-	-	-

Certificate Of Completion

Envelope Id: F0AB645091D643EBA01A951BD2E02324

Status: Completed

Subject: Veuillez signer avec DocuSign : RCA DCF.pdf

Source Envelope:

Document Pages: 35

Signatures: 3

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 0

Sandrine Bruno

AutoNav: Enabled

6 place de la Pyramide

Envelopeld Stamping: Disabled

Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

IP Address: 163.116.163.123

Record Tracking

Status: Original

Holder: Sandrine Bruno

Location: DocuSign

4/26/2022 5:39:10 PM

Signer Events**Signature****Timestamp**

alexis HURTREL



Sent: 4/26/2022 5:46:46 PM

Viewed: 4/26/2022 5:47:17 PM

Signed: 4/26/2022 5:48:21 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Pre-selected Style

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client
ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Using IP Address: 165.225.20.228

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -
S11Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 70 77 27 46)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Patrice Choquet



Sent: 4/26/2022 5:46:46 PM

Viewed: 4/26/2022 5:52:56 PM

Signed: 4/26/2022 5:54:29 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client
ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Using IP Address: 163.116.163.142

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -
S11Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 80 59 70 15)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Vanessa Girardet



Sent: 4/26/2022 5:46:45 PM

Viewed: 4/26/2022 6:14:55 PM

Signed: 4/26/2022 6:16:17 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Signature Type: IDnow GmbH Video Ident for
QES (Client ID:

Using IP Address: 163.116.163.116

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Signature Provider Location: <https://authentication.idnow.de/docusign/requestsignature>Signature Issuer: IDnow GmbH Video Ident for
QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Correlation Identifiers:

YMP-RGLVC

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events**Signature****Timestamp**

Editor Delivery Events	Status	Timestamp
Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	4/26/2022 5:46:46 PM
Certified Delivered	Security Checked	4/26/2022 6:14:55 PM
Signing Complete	Security Checked	4/26/2022 6:16:17 PM
Completed	Security Checked	4/26/2022 6:16:17 PM
Payment Events	Status	Timestamps

DISTRIBUTION CASINO FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 106.801.329 €
Siège social : 1 cours Antoine Guichard, 42000 SAINT-ETIENNE
428 268 023 R.C.S. SAINT-ETIENNE
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIEE UNIQUE DU 5 MAI 2022**

(...)

DEUXIEME DÉCISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021)

L'Associée Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit une perte de 816.627.521,30 €, de la manière suivante :


- à hauteur de 25.291.087,00 € sur le compte « *Report à nouveau* » qui serait remis à zéro après affectation ;
- à hauteur de 791.336.434,30 € sur le compte « *Primes d'émission, de fusion, d'apport* » qui s'élèverait après affectation à 791.446.309,57 €.

L'Associée Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Décision adoptée par l'Associée Unique.

(...)

**Extrait certifié conforme
La Présidente
Mme Concettina SCHULER**

DocuSigned by:

C10C6B68C8FF435...

Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES

Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Distribution Casino France

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société Distribution Casino France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Distribution Casino France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui présente les incidences de la mise à jour de la recommandation ANC n° 2013-02 en matière d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 12 « Immobilisations corporelles et incorporelles » et 13 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels exposent les modalités de détermination de la valeur d'inventaire des actifs immobilisés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la documentation disponible, apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues et contrôlé que ces notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par votre société.

Nous avons examiné la pertinence des hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations comptables et le caractère raisonnable des évaluations en résultant.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux aliénations d'actions effectuées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 26 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Vanessa Girardet



Patrice Choquet

ERNST & YOUNG et Autres



Alexis Hurtrel

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Compte de résultat

En M€		Exercice N	Exercice N-1
Chiffres d'affaires nets	Note 3	7 075,0	7 753,0
Prix de revient des ventes	Note 4	-5 289,0	-5 797,0
Marge commerciale		1 786,1	1 955,9
% du CA HT		25,2%	25,2%
Frais de personnel	Note 5.1	-747,7	-806,1
Autres produits et charges d'exploitation	Note 5.2	-975,9	-1 075,0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	Note 6	-99,3	-111,6
RESULTAT D'EXPLOITATION		-36,9	-36,7
% du CA HT		-0,5%	-0,5%
Résultat financier	Note 7	-670,7	-579,5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS		-707,5	-616,2
% du CA HT		-10,0%	-7,9%
Résultat exceptionnel avant impôts	Note 8	-131,2	-64,2
RESULTAT AVANT IMPOTS ET PARTICIPATIONS		-838,7	-680,5
% du CA HT		-11,9%	-8,8%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Note 11	-1,0	-1,9
Impôts sur les bénéfices	Note 11	23,1	25,3
RESULTAT NET		-816,6	-657,1
% du CA HT		-11,5%	-8,5%

Bilan actif

<i>En M€</i>		Exercice N		Exercice N-1	
		Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	Note 12	2 735,6	529,5	2 206,1	2 202,2
Immobilisations corporelles	Note 12	2 053,4	1 498,6	554,9	562,6
Immobilisations financières	Note 13	4 214,3	3 525,3	688,9	1 201,8
Actif immobilisé		9 003,4	5 553,4	3 449,9	3 966,7
Stocks	Note 14	718,1	8,4	709,7	621,8
Créances clients	Note 15	243,2	41,7	201,6	217,2
Autres créances	Note 15	409,8	10,7	399,2	488,0
Disponibilités		74,4		74,4	66,4
Charges constatées d'avance	Note 16	79,7		79,7	87,3
Actif circulant		1 525,2	60,7	1 464,5	1 480,7
Total actif		10 528,6	5 614,2	4 914,4	5 447,4

Bilan passif

<i>En M€</i>		Exercice N	Exercice N-1
		Net	Net
Capitaux propres	Note 17	1 030,6	1 819,1
Provisions	Note 18	209,2	194,7
Dettes financières	Note 19	1 537,1	1 533,0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	Note 19	12,0	7,8
Dettes fournisseurs	Note 19	1 409,7	1 273,3
Dettes fiscales et sociales	Note 19	421,1	444,0
Dettes sur immobilisations	Note 19	38,4	29,1
Autres dettes	Note 19	247,4	140,5
Produits constatés d'avance	Note 16	8,9	5,9
Dettes		3 674,6	3 433,6
Total passif		4 914,4	5 447,4

ANNEXE

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales

La Société constituée sous forme de SAS est soumise à l'impôt sur les sociétés.

L'activité principale de la société est la vente de produits alimentaires et non alimentaires dans des magasins de différents formats tels que des hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité qu'elle exploite en propre ou en franchise en France ainsi qu'une activité de franchise à l'international.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 12 mois clos au 31/12/2021.

Ils sont présentés en millions d'euros (M€) sauf indication contraire.

1.2 Faits caractéristiques

L'année 2021 a été marquée par la poursuite de la crise sanitaire liée au COVID-19. Cette pandémie a accentué les tendances de fonds de consommation et notamment l'accélération du transfert vers les canaux numériques et les magasins de proximité. Dans ce contexte, la Société a poursuivi son plan de transformation et de recentrage de son parc de magasin sur les formats porteurs et structurellement rentables (premium et proximité). Dans la continuité de 2020, les hypermarchés qui poursuivent leurs transformations ont développé les corners non alimentaires avec des partenariats tels que C&A et La grande récré.

Initiés en 2020, la mise en place de l'application Casino Max et l'abonnement CMax connaissent un véritable succès et renforcent la fidélisation des clients.

Au cours de l'année 2021, la Société a absorbé 15 de ses filiales par voie de Transmission Universelle de Patrimoine simplifiant son organigramme.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2021 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (à l'exception de la méthode d'évaluation de l'indemnité de départ en retraite) et l'indépendance des exercices.

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7-11-2013 modifiée le 5-11-2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives.

Pour rappel, jusqu'alors la Société étalait son engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi des salariés. L'adoption de la nouvelle méthode de répartition lui permettra d'étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de services compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante à hauteur de 25,3 M€. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres (cf note 17).

Pour assurer la comparabilité des exercices, l'information ci-dessous présente les principaux postes 2020 retraités selon la nouvelle méthode comptable :

dotations : +

Reprises : -

	31/12/21 publié	31/12/20 retraité	31/12/20 publié
Provisions pour risques	57,2 M€	56,1 M€	81,4 M€
Dotations aux provisions d'exploitation	-0,1 M€	2,5 M€	1,6 M€

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La Société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- De l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles,
- De l'évaluation des titres de participation et autres immobilisations financières,
- De l'évaluation des créances clients,
- Des hypothèses retenues dans l'évaluation des indemnités de fin de carrière.

NOTE 3. Chiffres d'affaires**Principes comptables**

Le chiffre d'affaires est reconnu soit à la date de livraison de la marchandise ou lors du passage en caisse soit à la date de réalisation de la prestation.

A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes encaissés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

En M€

Chiffre d'affaires	2021	2020
Ventes de biens	6 769,2	7 445,6
Prestations de services	305,9	307,3
TOTAL	7 075,0	7 753,0

Le chiffre d'affaires intègre les ventes réalisées dans les magasins et entrepôts ainsi que diverses prestations. Le chiffre d'affaires est réalisé à 99,8% en France et à 0,2% à l'étranger (répartition inchangée par rapport à 2020).

NOTE 4. Prix de revient des ventes

En M€

Prix de revient des ventes	2021	2020
Achats et variations des stocks	-5 219,3	-5 738,6
Coûts logistiques & frais de centrale d'achats	-458,1	-463,4
Coopérations commerciales	388,4	404,9
TOTAL	-5 289,0	-5 797,0

Le montant des coûts logistiques correspond essentiellement aux prestations réalisées par la société Easydis et les frais de centrales d'achats correspondent quand à eux aux prestations réalisées par la société AMC (Achats Marchandises Casino) et par les équipes internes à DCF en charge des fonctions Approvisionnement et Achat.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés par les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à l'émission d'acomptes.

NOTE 5. Autres postes du résultat d'exploitation**5.1 Charges de personnel et effectifs**

Les charges de personnel de l'exercice sont constituées des postes suivants :

En M€

Charges de personnel	2021	2020
Salaires et traitements	-553,7	-599,1
Charges sociales	-190,1	-201,8
Intéressement	-4,0	-5,1
TOTAL	-747,7	-806,1

Les effectifs moyens de l'exercice ont été les suivants :

En équivalents Temps Plein

Effectif moyen salarié	2021	2020
Cadres	2 016	2 085
Agents de maîtrise	2 136	2 370
Employés	16 760	17 351
Gérants supérettes	1 305	1 483
TOTAL	22 217	23 289

5.2 Autres produits et charges d'exploitation

En M€

Autres produits et charges	2021	2020
Autres achats et charges externes	-871,7	-940,8
Impôts, taxes et versements assimilés	-85,4	-104,5
Autres produits et charges	-18,8	-29,6
<i>Dont production immobilisée</i>	<i>24,8</i>	<i>23,8</i>
TOTAL	-975,9	-1 075,0

La production immobilisée correspond essentiellement à l'activation de coûts appelés « frais de concept » et « frais d'expansion » dans le cadre d'investissements liés principalement à (i) des projets de création, de rénovation et d'extension de magasins et (ii) des projets de création de logiciels.

Les transferts de charges ont été imputés, en fonction de leur nature comptable, selon les postes suivants :

En M€

Transferts de charges	2021	2020
Achats et variations de stocks	15,4	6,7
Autres achats et charges externes	29,3	29,7
Autres charges	7,6	0,1
Frais de personnel	54,4	44,8
Impôts, taxes et versements assimilés	0,1	0,0
Dotations aux amortissements et provisions	4,9	-6,5
TOTAL	111,6	74,9

Ces transferts de charges correspondent essentiellement au reclassement en résultat exceptionnel des coûts liés aux cessions et fermetures de sites, à la rationalisation et la modernisation du parc de magasins et à la réorganisation des structures centrales.

NOTE 6. Dotations nettes aux amortissements et provisions

En M€

Dotations nettes aux amortissements et provisions	2021	2020
Dotations nettes aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-109,4	-117,9
Dotations nettes aux autres provisions	10,1	6,3
Dont actifs circulants	1,4	7,0
Dont risques et charges	8,7	-0,7
TOTAL	-99,3	-111,6

NOTE 7. Résultat financier

Les charges financières nettes sont composées de :

En M€

Résultat financier	2021	2020
Dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participations	-559,3	-488,5
Autres charges financières	-208,0	-95,2
Autres produits financiers	96,7	4,3
TOTAL	-670,7	-579,5

Les dotations nettes des reprises pour dépréciation des titres de participation s'élèvent à -559,3 M€ en 2021 et concernent essentiellement FPLP pour -541,5 M€, Codim pour -21,7 M€, Floréal pour 2,2 M€ et Casino Carburants pour 1,5 M€. Elles s'élevaient à -488,5 M€ en 2020 et concernaient essentiellement FPLP pour -481,6 M€, Codim pour -10,5 M€ et Floréal pour 5,1 M€.

L'augmentation des autres charges financières est essentiellement due au mali de fusion de 134,0 M€ constaté cette année au titre des opérations de TUP (détail en note 22.3). Ce mali est compensé par les autres produits financiers pour 89,8 M€ au titre d'un abandon de créances concédé par Casino Guichard Perrachon au profit de la Société en relation avec la TUP de Casino Restauration et par une reprise de provision pour perte filiales de 41,7 M€ constatée en résultat exceptionnel (cf note 8) en relation avec les autres TUP.

NOTE 8. Résultat exceptionnel**Principes comptables**

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En M€

Résultat exceptionnel	2021	2020
Résultat de cessions d'immobilisations	-5,0	28,7
Résultat de cessions d'actifs	-5,0	28,7
Reprises / Dotations nettes pour dépréciation des actifs	-10,4	-14,9
Autres charges et produits exceptionnels	-115,8	-78,0
Résultat autre que cessions d'actifs	-126,2	-92,9
Résultat exceptionnel avant impôts	-131,2	-64,2
Impôts	0,0	0,0
RESULTAT EXCEPTIONNEL NET D'IMPÔT	-131,2	-64,2

Les autres charges et produits exceptionnels sont principalement liés :

- à la rationalisation et transformation du parc de magasin, à la réorganisation des structures centrales, aux coûts liés aux cessions et fermetures de magasins de proximité pour un total de -78,0 M€,
- aux coûts de réorganisation de magasins et des coûts induits dans le contexte de restructuration logistique et de changements de concept pour -66,1 M€,
- à une reprise de provisions pour perte filiales de 35,4 M€ comprenant la reprise de 41,7 M€ liée aux TUP (cf note 7).

Sur l'exercice 2020, les autres charges et produits exceptionnels étaient essentiellement liés à la rationalisation et transformation du parc de magasin proximité, à la réorganisation des structures centrales, aux coûts liés aux cessions et fermetures de supermarchés, hypermarchés et magasins de proximité.

NOTE 9. Charges d'impôts

En M€

Charges d'impôts	2021	2020
Résultat courant	-707,5	-616,2
Participation des salariés	-1,0	-1,9
Résultat exceptionnel	-131,2	-64,2
Résultat avant impôts	-839,8	-682,4
Impôts sur le résultat courant (après participation)	23,1	25,3
Impôt sur le résultat exceptionnel	0,0	0,0
Charges ou produits d'impôts	23,1	25,3
RESULTAT NET	-816,6	-657,1

NOTE 10. Variation des provisions

En M€	Montant en début d'exercice	Dotations			Apport	Reprises			Montant en fin d'exercice
		Exploitat.	Financier	Except.		Exploitat.	Financier	Except.	
Amortissements dérogatoires	124,1	0,0	0,0	14,4	0,8	0,0	0,0	11,5	127,7
Total provisions règlementées	124,1	0,0	0,0	14,4	0,8	0,0	0,0	11,5	127,7
Total provisions pour risques et charges (1)	194,7	161,8	0,0	77,0	6,3	170,5	0,0	60,0	209,2
Dépréciation immobilisations incorporelles	190,7	0,0	0,0	226,1	37,1	0,0	0,0	227,8	226,1
Dépréciation immobilisations corporelles	53,3	1,2	0,0	58,9	6,6	1,2	0,0	58,7	60,1
Dépréciation titres de participation	2 998,6	0,0	565,2	0,0	-34,1	0,0	5,8	0,0	3 523,9
Dépréciation autres immobilisations financières	1,4	0,0	0,0	0,0	7,9	0,0	0,0	7,9	1,4
Total provisions dépréciation actif immobilisé	3 244,1	1,2	565,2	285,0	17,5	1,2	5,8	294,4	3 811,5
Dépréciation stocks	7,9	7,6	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0	8,4
Dépréciation clients	39,0	15,1	0,0	0,0	3,5	16,0	0,0	0,0	41,7
Dépréciation autres postes de l'actif circulant	11,7	0,4	0,0	0,0	8,1	9,5	0,0	0,0	10,7
Total provisions dépréciation actif circulant	58,6	23,2	0,0	0,0	11,5	32,6	0,0	0,0	60,7
TOTAL GENERAL	3 621,4	186,1	565,2	376,3	36,1	204,2	5,8	365,9	4 209,2

(1) Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ (cf note 18).

Les valeurs indiquées dans la colonne apport sont liées aux transmissions universelles de patrimoine des sociétés Serca, Casino restauration, Sumacas Holding, Sumacas Bretagne Holding, Sumacas Sud Ouest Holding, Sumacas Plouay, Sumacas Le Rheu, Sumacas La Gacilly, Sumacas Pompaire, Sumacas Malestroit, Sumacas Brive, Sumacas Millau, Sumacas Perpignan Mercader, Sumacas Blagnac, Sumacas Moissac.

NOTE 11. Impôt sur les bénéfices**11.1 Répartition de l'impôt**

La répartition de l'impôt suivant la nature des résultats est la suivante :

<i>En M€</i>	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Participation	TOTAL
Montants avant impôts	-36,9	-670,7	-131,2	-1,0	-839,8
Charges d'impôts					0,0
Crédits d'impôts	23,1				23,1
Montant net	-13,7	-670,7	-131,2	-1,0	-816,6

L'impôt sur le résultat courant est principalement constitué par le crédit d'impôt mécénat.

La société Distribution Casino France fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société-mère est Casino Guichard-Perrachon SA.

L'économie d'impôt résultant de déficits transmis à Casino Guichard-Perrachon ne donne pas lieu à restitution sous forme de reversement de trésorerie, d'inscription en compte courant ou d'abandon de créance.

Dans ces conditions, la société Distribution Casino France comptabilise, dans tous les cas de figure, l'impôt qui serait dû en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant total du déficit fiscal reportable au 31/12/2021 est de 2 278 M€ dont 2 249 M€ constaté pendant la période d'intégration.

11.2 Fiscalité différée

L'allègement de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable s'élève à 680 M€ et correspond principalement à l'utilisation future des déficits.

L'accroissement de la dette future d'impôt provenant de la provision pour amortissement dérogatoire s'élève à 33 M€.

La fiscalité différée est calculée sur le taux d'IS en vigueur lorsque les décalages dans le temps se retourneront.

NOTE 12. Immobilisations incorporelles et corporelles**Principes comptables*****Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Elles sont principalement composées de fonds commerciaux, de parts de marché, de coûts de développement, de logiciels et de droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail.

Les fonds commerciaux et les parts de marchés ne sont pas amortis.
Le mali technique constaté lors des opérations de fusions et assimilées, est ventilé par catégorie d'actifs sous-jacents apportés.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, de production ou d'apport. Les composants d'une immobilisation sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilisation sont significativement différentes.

***Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles**

La durée d'amortissement des logiciels est de 3 ans ou 5 ans suivant la durée prévisionnelle d'exploitation des projets. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire.

Les logiciels de type ERP sont amortis sur une durée de 8 année.

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Bâtiments, constructions (gros œuvre)	50 ans
Étanchéité toiture, protection incendie de la coque	15 ans
Terrains, parkings et agencements	20 ans
Agencements constructions (second œuvre)	10 à 20 ans
Agencements espaces verts	40 ans
Ascenseurs	25 ans
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses (matériels)	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

***Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont affectées à des groupes d'actifs.

Un groupe d'actif est le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des flux de trésorerie largement indépendants de ceux générés par d'autres actifs.

Ces regroupements d'actif sont définis comme suit :

- pour les hypermarchés et les supermarchés, le groupe est le magasin,
- pour la proximité, le groupe est constitué de l'ensemble des magasins du réseau.

Afin de refléter au mieux les synergies existantes au sein du réseau, le fonds commercial est testé au niveau de la Société.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, d'une recherche systématique d'indices de pertes de valeur. Lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié, une provision pour dépréciation est déterminée par comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité.

La valeur de marché d'un site est déterminée en retenant un pourcentage de chiffre d'affaires toutes taxes comprises apprécié en fonction de sa rentabilité.

Pour les actifs destinés à la vente, la valeur recouvrable tient compte notamment des prix prévus dans le cadre des promesses de ventes signées.

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, toute dépréciation des fonds commerciaux est irréversible.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021, concernant la valeur d'utilité, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôt appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1,4% et 5,5%.

***Cessions des immobilisations incorporelles**

En cas de cession d'un établissement, une quote-part du fonds de commerce de la société fait l'objet d'une sortie d'actif. Cette quote-part correspond au prorata de la valeur vénale du fonds de commerce cédé par rapport à la valeur vénale du fonds de commerce global de la Société.

12.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

En M€	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Fonds commerciaux	2 258,3	1,9	-5,0	36,5	2 291,6
Droits au bail	56,3	0,0	-1,0	0,3	55,7
Autres immobilisations incorporelles	376,1	24,6	-13,1	0,8	388,3
Total immobilisations incorporelles	2 690,7	26,5	-19,2	37,6	2 735,6
Terrains	26,8	1,4	-0,1	0,1	28,3
Constructions	57,8	1,6	-1,6	0,9	58,6
Autres immobilisations corporelles	1 901,5	96,7	-58,1	26,5	1 966,6
Total immobilisations corporelles	1 986,2	99,6	-59,9	27,5	2 053,4
TOTAL	4 676,9	126,1	-79,1	65,1	4 789,1

L'augmentation des autres immobilisations incorporelles correspond essentiellement à l'acquisition ou l'évolution de logiciels et applications.

Les acquisitions des immobilisations corporelles de l'exercice correspondent aux dépenses de rénovation, d'aménagement, d'ouverture et d'extension des magasins dont principalement :

- 33,3 M€ pour les hypermarchés,
- 43,9 M€ pour les supermarchés,
- 4,1 M€ pour les magasins de proximités.

Les diminutions de l'exercice correspondent essentiellement à la vente de différents fonds de proximité dans le cadre du passage de surface intégrées en franchise, à la résiliation de baux des sites de ce même format fermé définitivement (14,7 M€), à la mise au rebut de logiciels devenus obsolètes (11,6 M€) et à la mise au rebut de divers matériels et agencements en hypermarchés, supermarchés et proximité (49,2 M€).

Les autres variations sont liées aux fusions et apports sous forme de TUP des sociétés Serca, Casino restauration, Sumacas Holding, Sumacas Bretagne Holding, Sumacas Sud Ouest Holding, Sumacas Plouay, Sumacas Le Rheu, Sumacas La Gacilly, Sumacas Pompaire, Sumacas Malestroit, Sumacas Brive, Sumacas Millau, Sumacas Perpignan Mercader, Sumacas Blagnac, Sumacas Moissac.

Ces opérations ont généré une augmentation des fonds commerciaux (36,5 M€) et des autres immobilisations corporelles (26,5 M€).

12.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En M€	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	297,8	18,3	-13,1	0,4	303,4
Amortissements des immob. corporelles	1 370,2	105,8	-57,0	19,4	1 438,5
TOTAL	1 668,0	124,2	-70,1	19,8	1 741,9

La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles est détaillée en note 10.

La diminution des amortissements est liée aux :

- Cessions pour 6,7 M€
- Mises au rebut pour 63,4 M€

Les autres variations sont principalement liées aux TUP des sociétés suivantes :

- Casino restauration pour 14,0 M€
- Serca pour 2,8 M€
- Sumacas Blagnac pour 0,9 M€
- Sumacas Millau pour 0,8 M€

NOTE 13. Immobilisations financières**Principes comptables***** Coût d'entrée des immobilisations financières**

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

*** Dépréciation des immobilisations financières**

Une dépréciation des titres de participations ramène les valeurs nettes à leurs valeurs actuelles si celles-ci leur sont inférieures.

La valeur actuelle est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation, tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir et leur utilité pour la Société.

La Société a procédé à la détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en retenant soit une valorisation sur la base de l'actif net réévalué, soit une valeur d'utilité résultant des flux de trésorerie attendus.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie à l'infini et le taux d'actualisation après impôts appliqué aux projections de flux de trésorerie s'élèvent respectivement à 1,4% et 5,5%.

Etat des valeurs brutes des immobilisations financières

<i>En M€</i>	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Participations et autres titres (1)	4 168,1	2,1	-0,1	-34,1	4 136,0
Prêts et autres immobilisations fin.	33,8	109,4	-107,0	42,1	78,3
TOTAL	4 201,9	111,4	-107,1	8,1	4 214,3

(1) Pour plus de précisions, se reporter au tableau des filiales en note 24.

La dépréciation des immobilisations financières est détaillée en note 10.

La variation nette des prêts et autres immobilisations financières est principalement due aux :

- Dépôts et garantie versés pour 105,4 M€ et remboursés pour 100,5 M€,
- Intérêts sur prêts pour 1,0 M€,
- Prêt effort construction 2021 pour 2,9 M€ et à la mobilisation sans recours des prêts effort construction des années antérieures pour -6,5 M€.

Les autres variations correspondent principalement à :

- L'apport du prêt et des intérêts associés de la société Casino Restauration vis-à-vis de la société Casino Finance pour 44,7 M€,
- L'annulation des titres des sociétés apportées pour -34,9 M€,
- L'annulation du prêt suite à la TUP de la société Sumacas Holding pour -3,6 M€,

NOTE 14. Stocks**Principes comptables**

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, et autres éléments similaires, ainsi que des frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition.

La valeur des stocks de marchandises est évaluée selon la méthode FIFO (premier entré - premier sorti) à l'exception du stock des magasins de proximité. La valeur de ce dernier est déterminée en appliquant sur le prix de vente, un coefficient correspondant à un taux de marge moyen par rayon (stock initial + entrées du mois), destiné à ramener ce stock à un prix de revient d'achat.

Une dépréciation ramène le stock à la valeur vénale si celle-ci est inférieure.

Décomposition des stocks

<i>En M€</i>	2021	2020
Valeurs brutes	718,1	629,7
Dépréciations	8,4	7,9
VALEURS NETTES	709,7	621,8

La dépréciation des stocks est détaillée en note 10.

L'augmentation de la valeur du stock en 2021 est due aux actions de réductions des ruptures en magasins dans le cadre de l'amélioration de la gestion des stocks.

NOTE 15. Créances**Principes comptables***** Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

*** Groupes et associés**

Les sociétés du Groupe Casino utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre Casino Finance (centrale de financement des entités françaises du Groupe Casino) et les filiales,

- des flux de règlement de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du Groupe Casino.

Décomposition et échéances des créances

En M€	2021	2020
Clients (1)	243,2	256,2
Dépréciations	-41,7	-39,0
VALEURS NETTES	201,6	217,2
Autres créances d'exploitation (1)	163,9	132,0
Dépréciations	-1,3	-1,0
VALEURS NETTES	162,6	131,0
Groupes et associés (1)	107,1	232,6
Dépréciations	0,0	0,0
VALEURS NETTES	107,1	232,6
Autres actifs circulants (1)	138,8	135,0
Dépréciations	-9,4	-10,7
VALEURS NETTES	129,5	124,3
TOTAL	600,7	705,2

(1) Le total des valeurs brutes de l'actif circulant se répartit pour 588,7 M€ à un an au plus et pour 64,4 M€ à plus d'un an. La dépréciation des créances est détaillée en note 10.

Dans cette rubrique sont comptabilisés des produits à recevoir pour un montant de 126,5 M€ qui se décomposent comme suit :

En M€	2021	2020
Clients et comptes rattachés	35,7	33,6
Autres créances d'exploitation	75,3	54,3
Créances diverses	15,5	18,3

NOTE 16. Comptes de régularisation

En M€	2021	2020
Charges constatées d'avance	79,7	87,3
Produits constatés d'avance	-8,9	-5,9

Les charges constatées d'avance sont, pour l'essentiel, constituées de loyers, de charges locatives, de primes d'assurances comptabilisés lors de l'année courante et relatives à des périodes postérieures. Elles regroupent aussi les charges relatives aux coûts de développement du réseau de Franchises et aux budgets d'ouverture versés aux franchisés. Ces coûts sont étalés sur la durée du contrat de Franchise.

Les produits constatés d'avance correspondent en majorité à des coopérations commerciales obtenues des fournisseurs et relatives à des achats sur des périodes ultérieures ainsi que des indemnités reçues suite à la signature de nouveaux baux et étalées sur la durée du bail.

NOTE 17. Capitaux propres**17.1 Variation des capitaux propres**

<i>En M€</i>	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	106,8				106,8
Primes	2 240,6	-0,8	-657,1		1 582,8
Réserve légale	4,6				4,6
Report à nouveau	0,0	25,3			25,3
Résultat de l'exercice	-657,1	-816,6	657,1		-816,6
Provisions réglementées	124,1	3,6			127,7
TOTAL	1 819,1	-788,5	0,0	0,0	1 030,6

Le poste "primes" est en diminution de -0.8 M€ en raison de la reconstitution des amortissements dérogatoires issus de la restructuration de la société Casino Restauration.

La variation du report à nouveau correspond à l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite (cf note 2).

17.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 106 801 329 actions au nominal de 1 € détenues à 100% par Casino Guichard-Perrachon.

NOTE 18. Provisions pour risques et charges

Principes comptables*** Indemnités de départ à la retraite**

Les salariés qui font valoir leur droit à la retraite bénéficient d'une allocation de départ en fonction de leur ancienneté.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction des hypothèses actuarielles telles que les augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ en retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

L'évaluation de cette provision a été faite selon la méthode des unités de crédit projetées avec prise en compte des charges sociales.

La variation des écarts actuariels sur les engagements de retraite est comptabilisée en résultat en application du principe du corridor avec étalement des écarts qui excèdent 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la valeur de marché des actifs de couverture. Ces gains ou pertes sont reconnus sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

*** Médailles du travail**

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés, font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

*** Primes pour services rendus - gérants mandataires**

Lors de leur départ, les gérants mandataires ayant dix ans d'ancienneté perçoivent une prime pour services rendus. Les engagements de la société à ce titre font l'objet d'une évaluation à la valeur actuelle probable des droits accumulés selon la méthode des unités de crédit projetées ; cette évaluation tient compte des hypothèses de taux de rotation des gérants, du taux d'actualisation, du taux d'augmentation des primes et du taux de mortalité.

*** Autres provisions pour risques et charges**

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, les provisions, le cas échéant, jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

18.1 Etat des provisions pour risques et charges

<i>En M€</i>	Montant en début d'exercice	Dotation	Apport	Reprise (1)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques et litiges divers	49,8	15,8	27,7	47,2	46,1
Provisions pour charges diverses	25,6	71,0	2,6	27,8	71,4
Provisions prime services rendus	12,1	10,4	0,0	12,1	10,4
Provisions indemnités fin de carrière (2)	81,4	82,5	-24,1	82,6	57,2
Provisions médailles du travail	22,3	0,0	0,1	1,9	20,4
Provisions IS/Plus value comptables	0,7	0,7	0,0	0,7	0,7
Provisions programme de fidélité	2,8	58,4	0,0	58,2	3,0
TOTAL	194,7	238,7	6,3	230,5	209,2
<i>Dont d'exploitation</i>		161,8		170,5	
<i>Dont financières</i>		-		-	
<i>Dont exceptionnelles</i>		77,0		60,0	

(1) Dont reprise de provisions devenues sans objet pour 5,1 M€. Celles-ci concernent essentiellement des reprises de provisions pour litiges.

(2) Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ (cf note 2).

Les provisions pour risques et litiges divers sont composées de divers montants liés à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), fiscale ou économique (contrefaçons...).

Dans le cours normal de ses activités, DCF est engagé dans un certain nombre de litiges et d'arbitrages avec des tiers, fournisseurs, salariés, administrations ... Des provisions sont ainsi constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

18.2 Détail des indemnités de départ à la retraite

PROVISION RETRAITES En M€	Au 01/01/2021	Apport	Variation exercice	Au 31/12/2021	Ecart actuariel non comptabilisé	Engagement réel au 31/12/2021
Valeur actuarielle des engagements (A)	81,4	-24,1	-0,1	57,2	38,6	95,8
Actifs financiers de couverture (B)						
Provision (A + B)	81,4	-24,1	-0,1	57,2	38,6	95,8

VARIATION PROVISION	Coût fin.	Rdt attendu	CSR (1)	Amortissement écart actuariel	Effet réduction et variation de périmètre	Charge exercice	Verst actifs	Remboursement actifs	Presta. Versées	Variation exercice
Valeur actuarielle des engagements (A)	0,6		8,4	4,2	-7,2	6,0			-6,1	-0,1
Actifs financiers de couverture (B)										
	0,6	0,0	8,4	4,2	-7,2	6,0	0,0	0,0	-6,1	-0,1

Le montant de la colonne "Apport" tient compte de l'incidence liée au changement de réglementation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements retraite pour -25,3 M€ ainsi que le montant des provisions apportées par les sociétés restructurées pour 1,2 M€.

(1) CSR = Coût des Services Rendus

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice sont les suivantes :

- taux d'augmentation des salaires : 1,9 %,
- âge de départ à la retraite : 64 ans,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- taux de charges sociales : 36,0 %,
- taux de présence : taux moyen de 2017 à 2021,
- taux d'actualisation : 1,0 %.

18.3 Engagements de primes pour services rendus des gérants mandataires

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'exercice 2021 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,0 %,
- taux d'augmentation des commissions : 1,8 %,
- table de mortalité : tables TGH05 et TGF05,
- Taux de charges appliqué : 38,0 %,
- Taux de présence : taux moyen de 2019 à 2021.

NOTE 19. Dettes**Principes comptables**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Décomposition et échéances des dettes

<i>En M€</i>	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts et concours bancaires	129,8	129,8	0,0	0,0	131,0
Dettes financières diverses	1 407,3	71,6	1 335,7	0,0	1 402,0
	1 537,1	201,4	1 335,7	0,0	1 533,0
Fournisseurs	1 409,7	1 409,7	0,0	0,0	1 273,3
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	12,0	12,0	0,0	0,0	7,8
Dettes fiscales et sociales	421,1	393,1	28,0	0,0	444,0
Dettes sur immobilisations	38,4	38,4	0,0	0,0	29,1
Groupes et associés	202,3	202,3	0,0	0,0	88,6
Autres dettes	45,1	45,1	0,0	0,0	52,0
Produits constatés d'avance	8,9	3,7	1,9	3,2	5,9
	2 137,5	2 104,3	30,0	3,2	1 900,6
TOTAL	3 674,6	2 305,7	1 365,7	3,2	3 433,6

Les dettes financières diverses sont essentiellement composées d'emprunts vis à vis d'autres sociétés du Groupe Casino.

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des opérations ci-dessous (en M€) :

<i>En M€</i>	2021	2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295,1	260,6
Dettes fiscales et sociales	163,3	195,2
Dettes sur immobilisations	16,7	15,8
Comptes sociétés apparentées	11,0	7,4
Autres dettes	36,2	43,8

NOTE 20. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 21. Engagements hors bilan**21.1 Autres engagements***En M€*

Catégories d'engagement	Montant au 31/12/2021	Montant au 31/12/2020
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions bancaires et personnelles	32,4	32,4
Nantissements	61,7	62,0
Autres	0,8	3,8
	94,9	98,2
ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
Loyers	1 212,7	1 068,6
	1 212,7	1 068,6
ENGAGEMENTS DONNES		
Cautions bancaires	0,2	0,1
	0,2	0,1

21 .2 Passif éventuel

Dans le cadre normal de ses activités, la Société est exposée à des actions judiciaires ainsi qu'à des contrôles fiscaux, sociaux et administratifs.

Tout risque clairement identifié et estimé avec une probabilité sérieuse de réalisation a fait l'objet d'une provision. En dehors de ces risques provisionnés, il n'existe aucun fait exceptionnel ni affaire contentieuse connue à la clôture de l'exercice, susceptible d'affecter les résultats, le patrimoine ou l'activité de la société.

NOTE 22. Autres informations**22.1 Rémunération des organes de direction**

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la Société.

22.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Incluse dans un périmètre de consolidation, la Société est dispensée de toute information sur les honoraires des commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice.

22.3 Informations sur les opérations de fusion, d'apport et de TUP de l'exercice

Les sociétés ci-dessous ont fait l'objet d'une TUP dans la société DCF

En M€

Société	Activité	Boni de Fusion constaté en produit financier	Vrai Mali constaté en charges financières	Mali technique constaté en IDA	Mali technique constaté en fonds de commerce	Total Mali
Serca	Sans activité (Ex : Activité de SAV)		2,1			2,1
Casino restauration	Propriétaire de 40 fonds de commerces essentiellement donnés en LG		89,8			89,8
Sumacas Holding	Holding de 18 fonds de commerce supermarché		16,5			16,5
Sumacas Bretagne Holding	Holding de plusieurs sous filiales		6,4			6,4
Sumacas Sud Ouest Holding	Holding de plusieurs sous filiales		8,5			8,5
Sumacas Plouay	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,8	0,5		1,2
Sumacas Le Rheu	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,0	0,4		1,5
Sumacas La Gacilly	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		1,8	0,7		2,5
Sumacas Pompaire	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,5	0,6		2,1
Sumacas Malestroit	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF		1,6	0,8		2,4
Sumacas Brive	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,9	0,4		1,3
Sumacas Millau	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,2	0,6		0,8
Sumacas Perpignan Mercader	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		1,9	0,8		2,7
Sumacas Blagnac	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché donné en LG à DCF		0,3	0,5		0,8
Sumacas Moissac	Propriétaire d'un fonds de commerce supermarché et station donnés en LG à DCF et casino Carburant		0,8	0,4		1,2
	Total	0,0	134,0	5,8	0,0	139,8

22.4 Informations sur le Groupe Consolidant

La tête de groupe est la société Casino Guichard-Perrachon SA, société anonyme à conseil d'administration (n° SIRET 554 501 171 32465), dont l'adresse est la suivante :

1, cours Antoine Guichard
42 008 Saint-Etienne cedex 2

Une copie des comptes consolidés peut être obtenue à cette adresse ou sur le site internet <https://www.groupe-casino.fr>.

NOTE 23. Evènements postérieurs à la clôture

Impact du conflit en Ukraine

À ce stade, la société ne constate pas d'effet direct lié au conflit en Ukraine sur sa performance compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine ou en Russie, et d'achats très limités dans ces deux pays. Compte tenu des incertitudes sur l'évolution future des comportements des consommateurs et des impacts économiques du conflit, il est toutefois prématuré de donner une estimation des impacts indirects (inflation alimentaire, de l'énergie, etc.) pour la société.

NOTE 24. Liste des filiales et participations

EN M€

SOCIETES	SIREN	Capital	Capitaux Propres	Quote part du capital détenu en %	Nombre de titres détenus	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals fournis par la société	Chiffres d'affaires du dernier exercice hors taxes 2021	Bénéfice net ou perte (-) exercice 2021	Dividendes encaissés par la société au cours du dernier exercice
						Brute	Nette					
1- FILIALES (50 % au moins de capital détenu)												
SA FLOREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	950 405 928	53,5	60,2	100,00	14 377 126	99,9	60,2			601,2	4,8	-
SAS CASINO CARBURANTS 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	428 267 942	5,1	10,1	65,58	3 332 230	20,1	6,6			347,2	4,1	-
FRANPRIX LEADER PRICE HOLDING 123 quai Jules Guesde 94400 VITRY SUR SEINE	343 045 316	1 409,9	- 81,4	100,00	1 409 942 412	3 725,4	488,9			8,2	-228,5	-
SA CODIM 2 RN 193 20600 FURIANI	400 594 412	13,9	12,7	100,00	2 000 000	267,1	38,4			39,7	-10,9	
BREAL 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	440 294 619	0,5	2,2	99,94	5 011	6,6	3,4			0,6	0,2	
DILUX 1 cours Antoine Guichard 42000 SAINT ETIENNE	323 801 894	2,6	4,6	99,82	164 647	11,4	11,4			1,3	0,7	
DIVERS						3,7	2,7	1,3				
TOTAL		-	-	-	-	4 134,2	611,6	-	-	-	-	-
1- PARTICIPATIONS (entre 10 et 50 % de capital détenu)												
DIS AVAL 73150 VALD'ISERE	780 112 785	0,0	0,9	36,00	576	1,3	0,6			2,8	0,3	
DIVERS						0,6	1,9					
TOTAL		-	-	-	-	1,9	2,5	-	-	-	-	-
1- PARTICIPATIONS moins de 10 % de capital détenu)												
DIVERS						0,0	0,0					
TOTAL		-	-	-	-	0,0	0,0	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL		-	-	-	-	4 136,1	614,0	-	-	-	-	-

Certificate Of Completion

Envelope Id: F0AB645091D643EBA01A951BD2E02324

Status: Completed

Subject: Veuillez signer avec DocuSign : RCA DCF.pdf

Source Envelope:

Document Pages: 35

Signatures: 3

Envelope Originator:

Certificate Pages: 2

Initials: 0

Sandrine Bruno

AutoNav: Enabled

6 place de la Pyramide

Envelopeld Stamping: Disabled

Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908

Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris

IP Address: 163.116.163.123

Record Tracking

Status: Original

Holder: Sandrine Bruno

Location: DocuSign

4/26/2022 5:39:10 PM

Signer Events**Signature****Timestamp**

alexis HURTREL



Sent: 4/26/2022 5:46:46 PM

Viewed: 4/26/2022 5:47:17 PM

Signed: 4/26/2022 5:48:21 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Pre-selected Style

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client
ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Using IP Address: 165.225.20.228

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -
S11Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 70 77 27 46)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Patrice Choquet



Sent: 4/26/2022 5:46:46 PM

Viewed: 4/26/2022 5:52:56 PM

Signed: 4/26/2022 5:54:29 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client
ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Using IP Address: 163.116.163.142

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA -
S11Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 80 59 70 15)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Vanessa Girardet



Sent: 4/26/2022 5:46:45 PM

Viewed: 4/26/2022 6:14:55 PM

Signed: 4/26/2022 6:16:17 PM

Security Level: Email, Account Authentication
(None), Digital Certificate**Signature Provider Details:**

Signature Adoption: Uploaded Signature Image

Signature Type: IDnow GmbH Video Ident for
QES (Client ID:

Using IP Address: 163.116.163.116

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Signature Provider Location: <https://authentication.idnow.de/docusign/requestsignature>Signature Issuer: IDnow GmbH Video Ident for
QES (Client ID:

432b0d94-c7e1-443b-8811-b0e336bb0b0a)

Correlation Identifiers:

YMP-RGLVC

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events**Signature****Timestamp**

Editor Delivery Events	Status	Timestamp
Agent Delivery Events	Status	Timestamp
Intermediary Delivery Events	Status	Timestamp
Certified Delivery Events	Status	Timestamp
Carbon Copy Events	Status	Timestamp
Witness Events	Signature	Timestamp
Notary Events	Signature	Timestamp
Envelope Summary Events	Status	Timestamps
Envelope Sent	Hashed/Encrypted	4/26/2022 5:46:46 PM
Certified Delivered	Security Checked	4/26/2022 6:14:55 PM
Signing Complete	Security Checked	4/26/2022 6:16:17 PM
Completed	Security Checked	4/26/2022 6:16:17 PM
Payment Events	Status	Timestamps